



Annualisation, congés et heures supplémentaires

Par **Joebarteam79**, le **19/06/2014** à **00:01**

Bonsoir.

Voici mon cas.

L'entreprise dans laquelle je me trouve viens de passer à l'annualisation. Pour les heures effectives de l'année, nous avons déduit les jours fériés et les congés(on a obtenu 1593 heures effectives).

Ma question est la suivante : sachant que sur les 5 semaines de congés je n'en ai pris que 4 et que je me retrouve avec 40 h supplémentaires, mon employeur me doit(avec son accord de report de congés) 6 semaines pour l'année qui suit + 40 h (ou 1 semaine de congés en plus et 5 h)

Le problème que je rencontre c'est qu'il me dit que mes heures sup sont dû au fait que j'ai travaillé la semaine ou j'aurais du être en congés. De ce fait, ne pouvant soit disant pas payé mes heures sup il me décompte la semaine de congé des heures supp.

Sont calcul est le suivant: $1593 \text{ h effectives} - 40 \text{ h} = 1553 \text{ h effectives}$ et de ce fait 6 semaines de congés et 5 h sup.

A t'il le droit de calculer de cette manière sachant que l'on se base sur une Annualisation donc sur une année et non sur 2?